



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1206**

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Jean CHORRO

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 15/11/10

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET
COMMERÇANTE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

Ainsi, l'Amicale des Retraités Actifs Municipaux Aixois (ARAMA) reçoit une subvention annuelle pour l'aide apportée aux retraités municipaux aixois.

De la même façon, des subventions sont également versées aux Unions Locales de Syndicats - Bourses du Travail qui mettent en place, au niveau municipal, des actions d'informations et de soutien en direction notamment des salariés et des retraités en difficulté.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations et son objet, le montant global des subventions accordées en 2008, 2009 et 2010 par la Ville, le montant de la subvention proposée, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces propositions ont été validées le 5 octobre 2010, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir

- **ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement à l'Amicale des Retraités Actifs Municipaux Aixois (ARAMA) pour un montant de **6 000 €** figurant sur le tableau ci-dessous.
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1426, intitulé: " Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Amicale des Retraités Actifs Municipaux Aixois ", qui présente les disponibilités suffisantes.

- **ATTRIBUER** une subvention de fonctionnement à l'Union Locale des Syndicats – Force Ouvrière d'Aix-en-Provence (FO) pour un montant de **4 000 €** figurant sur le tableau ci-dessous.
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 9290-6574, numéro d'opération 1751, intitulé: “ Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes de droit privé – Unions Locales des Syndicats - Bourses du Travail”, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2010.1206 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES
RELEVANT DE LA DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS**

Présents et représentés	: 55
Présents	: 47
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
A L'AMICALE DES RETRAITES ACTIFS MUNICIPAUX AIXOIS

92025-6574-1426

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2008	2009	2010 <i>(déjà versé)</i>	2010 <i>(Proposition)</i>	OBJET
40170	AMICALE DES RETRAITES ACTIFS MUNICIPAUX AIXOIS (ARAMA)	14 522 €	14 522 €	8 002 €	6 000 €	Amélioration des conditions de vie des retraités municipaux aixois et de tous les retraités adhérents aux statuts.

TOTAL: 6 000 €

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
A L'UNION LOCALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE

9290-6574-1751

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2008	2009	2010 <i>(Proposition)</i>	OBJET
11649	UNION LOCALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE D'AIX-EN-PROVENCE (FO)	4 000 €	4 000 €	4 000 €	Organisation syndicale des salariés. Etude et défense des droits des salariés.

TOTAL: 4 000 €